

# Conseil national de la refondation (CNR) en santé en Grand Est, un an après

**Meuse**

*19 décembre 2023*

Dossier de presse



**CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION**

# Sommaire

<b>Un an de CNR.....</b>	<b>3</b>
Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé .....	3
<b>Des solutions concrètes lancées dans chaque département.....</b>	<b>5</b>
20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est .....	5
Dans la Meuse .....	5
<b>10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé ...</b>	<b>7</b>
Mot de M. Briey président du Conseil Territorial de Santé .....	8

## Contact presse

Ars-grandest-presse@ars.sante.fr

# Un an de CNR

## Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé

### Un engagement collectif pour améliorer la santé de tous

Entre novembre et décembre 2022, l'ARS Grand Est, en collaboration avec les préfetures de département et l'Assurance Maladie, a orchestré 44 dialogues territoriaux et 3 rencontres régionales thématiques. Réunissant élus, soignants, et citoyens, ces dialogues avaient pour mission de partir de l'expérience concrète des Français et des initiatives locales, en proposant des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

Plus de 1 100 participants ont ainsi partagé plus de 1 700 contributions, générant des idées novatrices et des propositions pour améliorer notre système de santé. Ces dialogues se sont focalisés sur quatre axes majeurs : garantir l'accès aux soins pour tous, assurer la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés, renforcer l'attrait des métiers de la santé au niveau local, et intégrer la prévention dans la vie quotidienne des Français.

Le 7 février 2023, lors de la réunion de restitution régionale, les constats et solutions ont été débattus, jetant les bases pour présenter 16 solutions explorées au niveau régional. Ces résultats, remontés au Ministère de la Santé, ont contribué de manière significative à la révision du Projet Régional de Santé (PRS) effectué en octobre 2023.

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, notamment dans le domaine de la santé.

### 16 solutions explorées au niveau régional

#### ***Axe 1 – L'accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante***

- Développer la téléconsultation assistée et augmentée par les infirmiers
- Gagner du temps médical en facilitant l'interface entre médecins traitants et autres spécialités et mettre en place des « circuits courts »

#### ***Axe 2 – La continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés***

- Articuler les services d'accès aux soins (SAS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) pour limiter les recours aux urgences évitables

- Inscrire les Maisons Médicales de Garde dans un nouveau modèle de permanence des soins ambulatoires (PDSA) plus adapté à la démographie médicale, en lien étroit avec les centres de réception et de régulation des appels (CRRA), les services d'urgences et les services d'accès aux soins (SAS) ;

### **Axe 3 – La mobilisation des leviers locaux pour l'attractivité des métiers de la santé**

#### **Former**

- Rendre attractives les formations en santé pour augmenter le nombre d'étudiants formés
- Améliorer les formations

#### **Attirer**

- Concilier vie privée et vie professionnelle
- Leviers attractifs dans le secteur du soin (sanitaire, médico-social)

#### **Fidéliser**

- Développer la gouvernance, les formations et le management participatif
- Santé des professionnels de santé

### **Axe 4 – La prévention pour une meilleure intégration dans le quotidien des Français**

- Réfléchir à l'installation d'une coordination prévention départementale (ou infra) intersectorielle, en laissant une plus grande place au citoyen
- Développer les équipes mobiles de prévention à destination des jeunes
- Développer la formation initiale et continue à la prévention / promotion de la santé des professionnels de santé, du médico-social et du social
- Structurer le déploiement d'ambassadeurs santé / médiateurs / pairs sur les territoires
- S'appuyer sur des influenceurs pour contribuer aux campagnes de prévention et de promotion de la santé, à diffuser sur les réseaux sociaux et les plateformes de films
- Réfléchir à un forfait activité physique (chéquier) pour les personnes les plus éloignées du système de santé

# Des solutions concrètes lancées dans chaque département

## 20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est

Les acteurs de santé, partenaires institutionnels, professionnels de santé et usagers ont collectivement transformé ou complété ces 16 solutions en actions tangibles pour l'amélioration de nos territoires.

Ces projets présentent un caractère innovant, soutenable, évaluable et reproductible.

L'ARS Grand Est soutient financièrement ces projets via son Fonds d'Intervention Régional (FIR) à hauteur de 1 M€ en 2023 et apporte un accompagnement en matière d'ingénierie aux porteurs de projets qui le demandent.

La dynamique du CNR doit se poursuivre en 2024 et 2025, via l'accompagnement et le suivi des projets par le conseil territorial de santé (CTS), et l'Agence Régionale de Santé, à travers la Délégation Territoriale de la Meuse, avec des possibilités de financement pour des projets ayant atteint la maturité nécessaire.

Les débats-échanges, à l'heure où nous fêtons l'anniversaire de cette démarche participative, ont pour objectifs de valoriser ce qui est déjà fait, ce qui est en cours et ce qui avance au niveau du CNR santé; de soutenir la dynamique du CNR, et de favoriser la logique ascendante dans la construction des projets.

## Dans la Meuse

### *Les projets identifiés et priorisés pour un accompagnement*

#### **LE PROJET DES ENFANTS DU PAYS DE SPINCOURT (PEPS)**

*Porteur*

*MSP de Spincourt*

*Partenaires*

Centre de ressources autisme (CRA), Plateforme de coordination et d'orientation (PCO), pédiatrie, libéraux, CPAM

*Objectifs du projet*

Le projet consiste à proposer une consultation adaptée aux enfants suspectés d'autisme dans un délai court afin de commencer des prises en charge individuelles et en groupe en parallèle de la réalisation du diagnostic. En effet, selon les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé sur ces différentes pathologies (TND, TCA...), les prises en soins de groupe sont primordiales pour le développement des compétences de l'enfant. Ainsi différents ateliers sont mis en place et touchent les principaux points d'appels liés à ces troubles (ateliers massage, oralité, langage, prévention dentaire). Le projet a été validé de la CRA.

## LE PROJET ENFANTS DE MEUSE AVEC TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT (PEMTND)

<i>Porteur</i>	<i>MSP de Verdun</i>
<i>Partenaires</i>	Plateforme de coordination et d'orientation (PCO), pédiatrie, libéraux, CPAM, personnels éducatifs
<i>Objectifs du projet</i>	<p>Le projet consiste à proposer une réponse de proximité au dépistage précoce et à la prise en charge pluridisciplinaire des enfants de 7 à 17 ans présentant des troubles du neuro développement (TND), ainsi que les 0-6 ans qui ne rentrent pas dans les critères de prise en charge par la PCO. Ainsi ce dispositif est complémentaire à la PCO.</p> <p>Au 15 décembre 2023, 109 enfant de plus de 7 ans sont suivis par cette équipe pluri professionnelle.</p>

## DISPOSITIF ADO DYS

<i>Porteur</i>	<i>SESSAD PEP 55</i>
<i>Partenaires</i>	MDPH, Education Nationale
<i>Objectifs du projet</i>	<p>Ce dispositif permet d'accompagner les enfants atteints de troubles DYS, bénéficiant d'une orientation MDPH, sur la compréhension des troubles, ainsi que sur la maîtrise des outils numériques de compensation qui leur sont nécessaires. La spécificité du dispositif réside dans l'intensité de cet accompagnement, qui s'adresse également à la famille et aux enseignants, pour que les besoins de l'enfant soient compris et pris en compte. Le dispositif intervient idéalement au moment clé du passage dans le second degré.</p>

## COORDINATION VILLE-HOPITAL

<i>Porteur</i>	<i>Groupement Hospitalier de Territoire, CPTS, Dispositif d'appui à la coordination (DAC)</i>
<i>Partenaires</i>	PS libéraux, CPTS, CHT Cœur Grand Est, DAC, E-meuse, CPAM
<i>Objectifs du projet</i>	<p>Le projet vise à recruter un coordonnateur des projets de santé du centre hospitalier et des CPTS. Cette personne ressource aura pour mission de suivre les projets de santé des CPTS et du GHT, d'en assurer le partage et la communication. Il participe à l'amélioration des processus en lien avec la mise en œuvre et la fluidité des projets de santé (outils de coordination, amélioration des outils métiers).</p> <p>Il est à l'interface des CPTS et du GHT et travaille ainsi de façon privilégiée avec les coordonnateurs de CPTS, le président de CME, la direction des soins et les services informatiques.</p>

# 10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé

En septembre 2022, les nouveaux territoires de démocratie sanitaire (TDS) ont été définis à l'échelle géographique départementale afin de renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) pour le déploiement de projets de santé dans les territoires et dans les suites des Conseils nationaux de refondation (CNR).

Ces territoires de démocratie sanitaire ont été délimités afin de favoriser une coordination des politiques de santé à un niveau infrarégional plus propice à l'expression des différentes composantes du système de santé. Ils doivent permettre, dans chaque territoire, la mise en cohérence des projets de santé, leur articulation avec les autres politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers.

## *Pour rappel*

Un Conseil territorial de santé a été installé en mars 2023, dans chacun des 10 territoires de démocratie sanitaire, dont les missions sont les suivantes :

- Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du Projet régional de santé (PRS), en particulier concernant l'organisation des parcours de santé,
- Il participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé en identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux de la population tout en s'appuyant sur des données d'observation,
- Il donne un avis sur le diagnostic territorial partagé et le projet territorial de santé mentale,
- Il est informé de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé, et de la signature des contrats locaux de santé,
- Il veille à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.
- Il peut adresser au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Les CTS sont composés de 50 membres, ayant un mandat de 5 ans renouvelable, répartis en 6 collèges.

Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conseils-territoriaux-de-sante-cts-2?parent=4580>

## **Mot de M. Briey président du Conseil Territorial de Santé**

« Le CNR a réuni à l'échelle du département les acteurs de la politique de santé au sens le plus large de la notion : santé physique, psychique et sociale. Le conseil territorial de santé s'inscrit dans cette démarche et dans une logique contributive. Ainsi c'est tout naturellement que la dynamique des CNR sera poursuivi dans le cadre du CTS de la Meuse.

Notre département, notre territoire de santé, et ses habitants ont le droit à une qualité de vie, c'est à ce projet que nous nous devons de nous consacrer, quel que soit sa fragilité, quel que soit son âge, quel que soit le lieu où il habite.

Nous construirons ensemble, par nos contributions la politique de santé. »